



L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE RECRUTE :

- **PSYCHOLOGUES CLINICIENS (H/F) TEMPS COMPLET**
- **PSYCHOLOGUES CLINICIENS (H/F) TEMPS NON COMPLET**

Postes à pourvoir dès que possible

Présentation Générale de l'Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille

Institué par le Département du Pas-de-Calais en 1990, l'établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (E.P.D.E.F), employant près de 400 professionnels, se compose d'un ensemble de structures, d'établissements et de prestations au service des enfants et des familles du département du Pas-de-Calais. L'EPDEF appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière.

Initialement inscrit dans le seul champ de la protection de l'enfance, l'EPDEF s'est construit par adjonctions successives de diverses structures préexistantes. Le développement de l'établissement s'est ensuite traduit par un élargissement de son offre de service tendant à y imprimer une visée préventive affirmée. De proche en proche, une multitude de prestations est venue enrichir le panel d'interventions proposé par l'EPDEF (AEMO, village famille, DAF...) dépassant par là même le cadre exclusif de la protection de l'enfance (médiation familiale, espaces rencontres JAF, crèches, ludothèque...).

Attaché aux valeurs du service public, l'établissement se veut être porteur de solutions face aux besoins, y compris les plus sensibles, relevant des politiques de l'enfance et de la famille en vigueur au sein du département. Culture partenariale, dynamique adaptative et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel.

Présentation Générale des Postes :

Rattaché au Pôle de Psychologie Clinique de l'établissement composé d'une vingtaine de psychologues, le psychologue clinicien aura à assurer plusieurs types d'interventions spécifiques au secteur de la Protection de l'Enfance. Ces Interventions se dérouleront sur différents services et structures d'hébergement de l'Établissement, en fonction de quotités de temps de travail :

Structures d'hébergement :

- 0.10 ETP : au Village Famille – LIEVIN
- 0.30 ETP : MEA ARRAS Achicourt
- 0.20 ETP : MEA ARRAS Mosaïque

Services de Milieu ouvert ou sans hébergement :

- 0.50 ETP : au Service DAF – ARRAS (secteur Artois)
- 0.50 ETP : au Service AEMO - ARRAS (secteur Artois)
- 0.50 ETP : CARPE DIEM - ARRAS
- 0.20 ETP au SAJ ARRAS (à partir du 1er Septembre 2025)

Village Famille : Le Village Famille est une résidence sociale articulée autour de logements temporaires pouvant accueillir six familles, avec un ou plusieurs enfants, au sein de maisons individuelles regroupées sous forme de résidence. Ces familles, accueillies sous conditions, bénéficient d'une prise en charge étroite et individualisée assurée par une équipe de professionnels. Les modalités des prises en charge sont formalisées à travers un contrat social d'accompagnement pouvant mobiliser, au regard des besoins, l'ensemble des compétences des ressources internes de l'E.P.D.E.F. et de ses partenaires. La finalité du Village Famille est d'apporter une réponse innovante complémentaire aux dispositifs existants sur le territoire permettant de traiter sur le fond des situations présentant des problématiques multiples liées au logement, à la parentalité et/ou en prévention des risques liés à la protection de l'enfance.

Maisons de l'Enfance et de l'Adolescence : Hébergement d'enfants et d'adolescents de façon continue ou modulée (accueil continu, accueil d'urgence, accueil modulable, accueil 72 heures) dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. Ces modes de prise en charge des jeunes et de leurs familles ont pour objet de répondre aux besoins de protection des enfants et de l'accueil d'urgence. Un accompagnement socio-éducatif y est réalisé.

Dispositif d'Accompagnement Familial (DAF) : Le DAF met en œuvre trois types de mesures de protection de l'enfant : des mesures d'AEMO et d'AED renforcées et le Dispositif d'Accompagnement au Retour en Famille (DARF). Ces trois mesures ont pour objectif d'étayer, de manière hebdomadaire, les parents dans la prise en charge quotidienne de l'enfant dans le cadre d'interventions éducatives soutenues. Un travail en coordination avec les partenaires gravitant autour du mineur est mené afin de proposer des solutions les plus larges et adaptées possibles.

Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) : Le service met en œuvre des mesures d'AEMO et d'AED. Ces mesures s'adressent à tous mineurs présents sur le territoire du Pas-de-Calais, âgés de 0 à 18 ans vivant au domicile de leurs parents ou d'un tiers dont les conditions de développement, de santé, de moralité et d'éducation sont gravement compromises. Elle s'adresse aux mineurs eu-égard à leur besoin de protection mais aussi à leurs parents dans le cadre de leur responsabilité dans l'éducation et la prise en charge des enfants et à ce titre, relèvent d'une intervention globale soutenue auprès de la famille.

Accueil de jour « CARPE DIEM » : L'accueil de jour « CARPE DIEM » a pour mission de prendre en charge en journée, 8 enfants âgés de 6 ans à 17 ans, en mixité, confiés à l'Aide sociale à l'enfance, pour lesquels un lieu d'accueil pérenne n'a pas été défini, afin de décharger les Maisons Département Solidarités des territoires arrageois, bassin minier et Artois, en 2 groupes : 6/12 ans et 13/17 ans. L'accueil de jour « CARPE DIEM » offre avant tout un accompagnement éducatif, est un lieu « sas » et un lieu tiers. Il se présente comme un espace où l'enfant va se poser, grâce à des activités ludiques et occupationnelles, supports facilitateurs pour entrer en relation avec l'enfant, qu'il s'agisse d'une interaction entre lui et l'adulte ou encore d'interactions entre pairs.

Service d'Accompagnement de Jour (SAJ) : Le service d'Accompagnement de jour intervient auprès d'enfants et d'adolescents en situation de risque de placement, qui ont bénéficié ou non d'une mesure de protection et pour lesquels un travail d'orientation est nécessaire sous la forme d'Ateliers divers et d'un accompagnement socio-professionnel.

Description des Postes à pourvoir :

En tant que psychologue vous aurez à assurer des missions d'évaluation, de prise en charge psycho-clinique individuelle et collective pour deux types d'interventions proposées par l'EPDEF.

L'objectif de la fonction est de :

- Participer à l'élaboration du projet individualisé du jeune
- Assurer des missions d'évaluation du jeune, de sa famille et des liens entre eux
- Aider à la mise en paroles des difficultés individuelles et familiales
- Accompagner vers un projet de soin du jeune et de sa famille

Type de contrat :

- Contrat à durée déterminée de droit public, sur postes pérennes.
- Temps de travail déterminé sur la base d'un Forfait jours en contrepartie de RTT

Poste à temps complet et poste à temps non complet : Répartition de l'activité autour de deux modes d'interventions et de services.

Profil du candidat :

- DESS, master II de psychologie (exigé)
- Permis B (exigé)
- Expérience professionnelle (souhaitée)
- Connaissance de la protection de l'enfance (souhaitée)
- Connaissance du secteur public (souhaitée)

Votre candidature (CV, Lettre de Motivation et Attestation d'Honorabilité) est à adresser par mail à :

recrutement.rh@epdef.fr